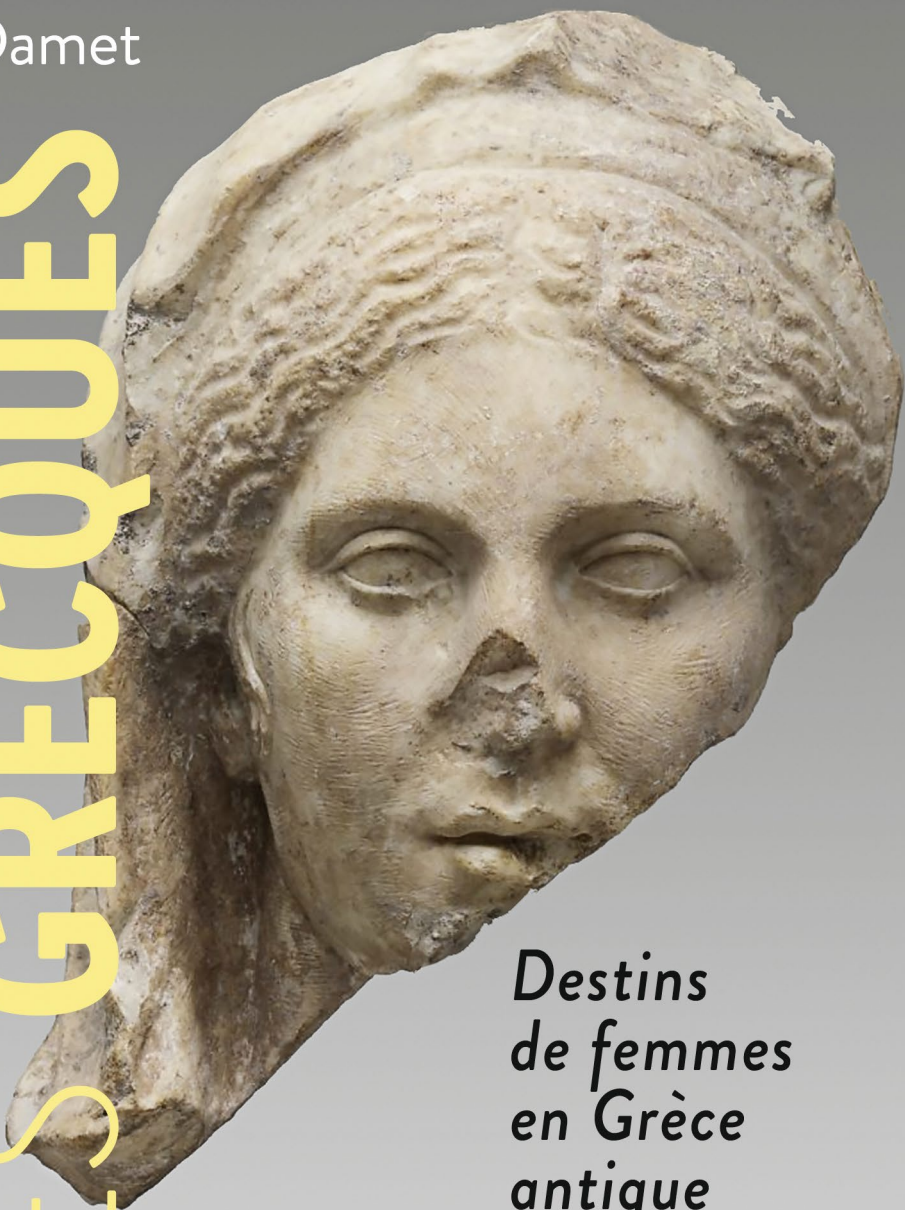


Aurélie
Damet

LES GRECQUES



*Destins
de femmes
en Grèce
antique*

Tallandier

LES GRECQUES

DU MÊME AUTEUR

Le Monde grec. De Minos à Alexandre (1700-323 av. J.-C.), Paris, Armand Colin, 2020.

Avec Philippe Moreau, *Famille et société dans le monde grec et en Italie (V^e siècle-II^e siècle av. J.-C.)* Paris, Armand Colin, 2019.

La Septième Porte. Les conflits familiaux dans l'Athènes classique, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2012.

Aurélie Damet

LES GRECQUES

Destins de femmes en Grèce antique

Tallandier

Conseiller éditorial : Jean-Marc Bastière

© Éditions Tallandier, 2023
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-5293-2

INTRODUCTION

Dix-huit femmes, dix-huit destins. Ceux de poétesses, de nageuses, de prêtresses, d'intellectuelles, de pédiatres, de créancières, de prostituées ou de marchandes de miel qui s'épanouissent à l'intérieur d'un large panorama chronologique et géographique. En compagnie de ces héroïnes du quotidien, on traverse les époques canoniques de l'histoire grecque, d'abord archaïque (VIII^e-VI^e siècles av. J.-C.), puis classique (V^e-IV^e siècles av. J.-C.) et enfin hellénistique (fin IV^e-I^{er} siècles av. J.-C.). En emboîtant le pas de ces femmes, on séjourne à Athènes, à Sparte, à Olympie, à Thèbes, en Grèce continentale ; on embarque pour Smyrne et Érythrées, sur les côtes ioniennes, en faisant escale à Thasos et à Skyonè, au nord de la mer Égée ; on descend même la vallée du Nil, jusqu'à Pathyris.

Au-delà de la promenade en pays grecs où se déroulent ces vies singulières, les destins sélectionnés dans cet ouvrage sont autant d'occasions de se pencher sur les domaines où l'implication des femmes est désormais bien renseignée. Nikarète la vendeuse de rubans, Phaétousa la femme à barbe, Hagnodiké la médecin, Phryné la courtisane, Tisis la jeune mère, Apollonia la femme d'affaires, Hydna la saboteuse de navires, Kallipateira l'entraîneuse

LES GRECQUES

olympique, Euthymia la gymnasiarque, ou Corinne la poétesse, toutes ces femmes et leurs consœurs participent à une meilleure connaissance de l'histoire des sociétés grecques, dans toutes les spécialités qui l'édifient.

DES ACTRICES DE L'HISTOIRE

L'analyse de l'économie antique ne se passe désormais plus des femmes grâce à l'attention portée aux différents métiers qu'elles exercent comme aux transactions financières qu'elles engagent¹. Si l'idéal de l'épouse cantonnée à la maison demeure, on sait à présent que de nombreuses femmes de milieu modeste travaillent en dehors de leur foyer et que des veuves de familles fortunées gèrent des patrimoines : en la matière, les marges de manœuvre laissées aux femmes dans l'Athènes classique sont bien plus restreintes que dans la Sparte oligarchique ou dans l'Égypte hellénistique, ainsi que le soulignent les cas de Kléoboulé et de Nikarété d'Athènes, de Kyniska de Sparte et d'Apollonia-Senmonthis de Pathyris.

Du côté de l'histoire du droit, les spécialistes ont récemment réévalué la place des femmes dans le système judiciaire athénien, un domaine technique qui se laisse apprivoiser à travers les figures de Chryzilla et de Kléouboulé d'Athènes : même si les doléances féminines ne sont audibles dans les tribunaux que par la voix des hommes, les femmes peuvent saisir des magistrats ou des arbitres, et préparer en coulisses les procès². Chez les anthropologues et les historiens de la famille, on a mis en lumière le rôle des mères dans la transmission non

INTRODUCTION

seulement des patrimoines et des statuts, mais aussi des valeurs psychologiques et physiologiques, que ce soit dans l'Athènes classique obnubilée par la légitimité des enfants ou dans la Sparte eugéniste³, toutes deux incarnées respectivement par Nikarète et Kyniska.

L'histoire de la petite enfance et de l'éducation a apporté des éclairages nouveaux sur les premiers temps de la vie – naissance, allaitement, jeu⁴ –, mais également sur les injonctions sociales qui pèsent différemment sur les filles et les garçons. Comme la poétesse Corinne de Tanagra, certaines s'instruisent, mais auprès de Tisis et de Timaréta, on observe que, dès l'enfance, les filles sont conditionnées à leur destin de mère-épouse – un statut marital qu'elles acquièrent très jeunes, dès l'âge de 14 ans. Si les garçons sont également incités à se marier afin de donner naissance à des enfants pour la cité, la pression matrimoniale est moindre et arrive plus tardivement.

Dans la même perspective, l'histoire du corps et de la médecine antique a montré à quel point la préoccupation des médecins est de conserver la bonne santé des filles et des épouses par l'enfantement ; les traités des praticiens, des biologistes, ainsi que des philosophes naturalisent le corps féminin avec ses différences et ses spécificités que la barbe insolite et mortelle de Phéatousa d'Abdère suggère⁵. Mais au-delà des discours sur les femmes tenus par les hommes, les figures d'Hagnodiké d'Athènes et d'Antiochis de Tlos, praticiennes de renom, redonnent aussi une place à l'activité médicale féminine.

Si les chercheuses et les chercheurs s'entendent à présent sur le fait que des femmes de tout horizon régional et de toute couche sociale participent pleinement au

LES GRECQUES

cours de l'histoire, mesurer à sa juste valeur leur rôle n'est toutefois pas aisé. Naviguant entre l'identification de la différence des sexes, la mise en lumière des systèmes de domination⁶, la réévaluation de l'implication personnelle des femmes grâce à leur « agentivité », ou *agency*⁷, l'historien doit veiller à les rendre visibles comme « actrices sociales » longtemps sous-estimées ou méconnues. Cependant, l'écueil de la démarche réside dans la surestimation de leur rôle et dans la sous-estimation, voire « la négation de leur oppression ou de leur exploitation⁸ ».

UNE PERPÉTUELLE COURSE D'OBSTACLES

Textile et tutelle

Dans la galerie bigarrée de portraits que constitue cet ouvrage, des motifs récurrents apparaissent qui réassignent les femmes à une certaine place dans la société grecque. Dans les pages qui suivent, on bute souvent sur une quenouille, un fuseau, un métier à tisser : le travail textile incarne une activité d'intérieur et féminine par excellence, si bien que celle qui s'y soustrait éveille les soupçons d'une velléité malvenue d'extraction de la sphère domestique, comme Hipparchia la Cynique⁹. La production des tissus sert certes à maintenir les femmes dans la maison, mais les vêtements eux-mêmes permettent parfois aux femmes d'y échapper et d'entrer dans le monde des hommes : Kallipateira de Rhodes enfile le manteau de son mari pour assister

INTRODUCTION

incognito aux Jeux olympiques, tandis qu'Hipparchia de Maronée, cynique et contestataire, arbore fièrement la même pièce grossière que son philosophe d'époux, quand Hagnodikè d'Athènes se travestit en secret pour étudier la médecine.

Autre récurrence structurelle dans ces vies de Grecques : on croise de nombreux hommes et, parmi eux, le *kurios*. Par ce terme, le droit désigne l'homme qui représente une femme, le plus souvent de sa famille – mère, sœur, fille, épouse. Le *kurios* est présent dans toutes les sociétés grecques, mais il intervient plus ou moins selon les cités et les contextes : à Sparte, où les femmes de famille citoyenne ont une pleine possession patrimoniale, le *kurios* a moins d'influence économique qu'à Athènes, où la tutelle juridique des femmes est beaucoup plus pesante, ce dont témoignent les portraits de Kyniska la Spartiate et de Nikarète l'Athénienne. Dans l'Égypte hellénistique, des épouses de culture mixte gréco-égyptienne, comme Apollonia-Senmonthis de Pathyris, peuvent faire jouer leur double origine pour mettre en avant ou non le prestige d'un *kurios* grec, un intermédiaire juridique inexistant dans le droit égyptien¹⁰. Omniprésent, mais pas omnipotent, le *kurios* symbolise l'impossible autonomie théorique des femmes grecques, tout en étant sollicité quand ces mêmes femmes agissent dans les domaines économiques et judiciaires.

Les défauts de la « race des femmes »

Pour toute compétence féminine reconnue et mise en lumière par les héroïnes de cet ouvrage, on entendra

souvent en bruit de fond une ritournelle misogyne minimisant sa valeur ou la critiquant. Dès l'époque archaïque, les poèmes d'Hésiode et de Sémonide d'Amorgos façonnent les représentations attachées au *genos gunaikôn*, la « race des femmes¹¹ ». À l'instar de Corinne de Tanagra, de Sappho de Mytilène ou d'Aristodama de Smyrne, des poétesses et des historiennes brillent par leur talent, mais Théophraste ne se prive pas de souligner la menace que constitue toute femme lettrée. Hydna de Skionè et Timocléia de Thèbes sont des combattantes et des résistantes de guerre, mais Aristophane dépeint les lâches au combat comme des efféminés, pendant qu'Aristote théorise méticuleusement l'incapacité féminine, car « le commandement convient plus au mâle qu'à la femelle à moins que quelque chose n'arrive qui va en quelque sorte *contre l'ordre naturel*¹² ». C'est précisément aux études d'histoire du « genre », entendu comme la construction sociale et culturelle de la différence des sexes, que l'on doit la définition des contours grecs du féminin et du masculin, entre spécificités propres et hiérarchie.

Un rôle politique limité

Cette hiérarchie ne relève pas des seuls discours et des seules représentations. Les femmes sont en effet bien moins nombreuses que les hommes dans les domaines éclairés par cet ouvrage : il y eut au total peu de femmes médecins, philosophes, poétesses, héroïnes de guerre, magistrates ou évergètes. En outre, même si des femmes sont prêtresses dès l'époque classique, si certaines

INTRODUCTION

défendent leurs cités en jetant des tuiles depuis leurs toits et si d'autres encore offrent des bienfaits à leurs concitoyens de l'époque hellénistique, la participation des femmes aux différents domaines de la vie civile ne franchit jamais le seuil des institutions. Les femmes ne prennent la parole ni dans les assemblées ni dans les conseils, et elles ne siègent pas dans les tribunaux, jouissant finalement d'une citoyenneté et d'une personnalité juridique incomplètes tout au long de l'Antiquité.

La prudence avec laquelle il faut ainsi penser le rôle politique des femmes se reflète dans les précautions affichées par les spécialistes des inscriptions de l'époque hellénistique. En effet, on dénombre au cours de cette période de plus en plus de femmes « publiques » qui occupent une charge officielle dans la cité, comme la gymnasiarque Euthymia d'Érythrées. Or, les historiennes qui contribuent à rendre visibles ces femmes issues de l'élite sociale évoquent certes leur influence, mais n'y décèlent pas de réel pouvoir décisionnel, réservé aux hommes citoyens¹³.

Des corps contrôlés

Un dernier élément structurant de l'inégalité des sexes réside dans le contrôle des corps. Une violence évidente et manifeste est celle de l'exploitation esclavagiste qui frappe les femmes soumises à la prostitution, comme le montre le destin malheureux des consœurs de Phryné de Thespies. Mais une violence plus subtile se fait aussi jour dans l'exposition préférentielle des filles à la naissance, dans les injonctions précoces à la maternité, et dans les

LES GRECQUES

traitements lourds préconisés par les médecins pour favoriser la procréation – autant d'éléments suggérés par les destins de Tisis et de Timaréta. Le contrôle des corps féminins est également lié à la restriction des relations sexuelles que les épouses de famille citoyenne peuvent avoir. Elles n'ont pour unique horizon de satisfaction que la couche de leur mari, ce dernier fréquentant librement et sans engagement qui il veut – jeunes garçons, concubines, prostituées –, tant qu'il ne jette pas son dévolu sur la fille, la sœur ou l'épouse d'un concitoyen.

Certes, on ne parle plus aujourd'hui de femmes enfermées dans le « gynécée », entendu comme un espace fixe et séparé de celui des hommes. Mais la surveillance s'établit autrement, par l'architecture des maisons et par le voilement des femmes. On saisit alors pourquoi l'entraînement physique des jeunes filles spartiates, affublées d'une courte tunique permettant de courir, suscite la réprobation des Athéniens, outrés. Mais là encore, même si les femmes de Sparte reçoivent une éducation qui se rapproche en partie de celle des garçons, leur corps modelé par l'effort doit avant tout servir les intérêts de la cité par la procréation d'enfants robustes, et ne constitue pas une marque de liberté. On l'aura compris, la nuance est une nécessité méthodologique quand il s'agit de faire l'histoire des femmes grecques.

*

C'est le parti pris de cet ouvrage. Mettre en lumière des destins parfois méconnus, synthétiser une partie des domaines d'études où le rôle des femmes est désormais

INTRODUCTION

bien renseigné, que ce soit la maternité, l'éducation et les soins à la personne, la vie marchande, culturelle, intellectuelle et religieuse des cités, la guerre, l'évergétisme, la transmission des statuts civiques et la gestion économique des maisons ; mais ne pas sous-estimer l'ombre et le poids des structures patriarcales qui étayent les sociétés grecques, et constituent finalement un plafond de verre aux trop rares fissures. L'histoire des femmes et de leur rôle dans les cités de Grèce ancienne s'écrit ainsi : il y a toujours un *mais*.

I

Timaréta et Tisis Enfance perdue et mariage précoce

« Elle n'avait pas encore quinze ans quand elle est venue chez moi. » Par cette phrase abrupte, Ischomaque l'Athénien résume un trait saillant des sociétés grecques anciennes : le mariage précoce des jeunes filles¹. Avec davantage de poésie, mais témoignant du même constat, deux épigrammes dépeignent le moment rituel où les jeunes Timaréta et Tisis, dont on ignore l'origine géographique exacte, consacrent aux déesses Artémis et Ilithye divers objets de leur enfance. L'une, Timaréta, va se marier ; l'autre, Tisis, vient juste de donner naissance à un enfant :

« Au moment de se marier, Timaréta, déesse de Limnes, t'a consacré ses tambourins, le ballon qu'elle aimait, la résille qui retenait ses cheveux ; et ses poupées, elle les a dédiées, comme il convenait, elle vierge, à la déesse vierge, avec les vêtements de ces petites vierges. En retour, fille de Lèto, étends la main sur la fille de Timarétos et veille pieusement sur cette pieuse fille². »

LES GRECQUES

« Auguste protectrice de l'enfance, garde cette poupée de corail et ce bandeau retiré de la tête où il retenait les cheveux brillants de parfums : ce sont, bienheureuse Ilithye, les témoignages d'une profonde gratitude que tu as reçus de Tisis, délivrée par toi des douleurs de l'enfantement³. »

Avec Tisis et Timaréta, les premières années d'une vie de jeune fille défilent sous nos yeux : celles de l'insouciance ludique des jeux de balle, d'osselets et de poupées, des danses et des chants en chœur qui rythment le quotidien. Mais bientôt, le jeu et la cadence cèdent la place aux unions précoces et aux enfantements dans la souffrance, sans transition aucune, sans adolescence. En quelques mots, ces épigrammes votives peignent le tableau d'une enfance au féminin abrégée brutalement par la conjugalité et la maternité.

TISIS ET TIMARÉTA,
ÉPOUSES AU SORTIR DE L'ENFANCE

Mariées à 14 ans

Ballons, poupées, tambourins, les objets que Tisis et Timaréta offrent aux divinités Artémis et Ilythie témoignent de leur jeune âge au moment non seulement de prendre mari, mais aussi d'enfanter⁴. Ainsi, outre l'épouse d'Ischomaque, la sœur de l'orateur Démosthène est mariée avant ses 15 ans et, selon le droit athénien, les filles héritières peuvent être épousées au même âge. Il ne s'agit pas d'une coutume régionale propre à Athènes, car,

dans l'île de Thasos, la dot des orphelines de guerre est versée par la cité à partir de leurs 14 ans. Avec quelques variations, les filles de Kéos se marient vers 17 ans, et celles de Sparte entre 18 et 20 ans. Mais à Gortyne, en Crète, c'est dès 12 ans que les filles héritières sont aptes à l'union. Côté utopies législatives, Platon hésite et envisage le mariage des filles tantôt à 19 ans, tantôt entre 16 et 20 ans⁵.

Si les épouses sortent à peine de l'adolescence, les hommes attendent en général la trentaine. On comprend dès lors pourquoi la déesse Peithô – « Persuasion » – apparaît dans la liste des divinités présidant aux unions. Une divinité qui est convoquée, invoquée et honorée dans divers rituels, à Argos, Thasos, Mégare ou Athènes, et qui s'avère nécessaire pour convaincre la jeune fille plongée brutalement dans ce nouveau cadre matrimonial⁶. La réticence et l'appréhension des futures épousées transparaissent même dans les sources médicales. En effet, le médecin des *Maladies des jeunes filles* constate qu'à l'orée conjugale, les intéressées développent des symptômes d'engourdissement, de terreur et de comportements suicidaires. Soit une réaction psychosomatique au traumatisme subi par ces jeunes filles au bord du mariage, *parthénoi* à peine sorties de l'enfance auxquelles est imposée l'union avec un homme bien plus âgé⁷.

Cette violence symbolique et sexuelle est même dénoncée en plein théâtre par l'héroïne tragique Médée, qui y déplore d'appartenir à « la gent la plus misérable », celle des femmes. D'abord, il leur faut « prodiguer l'argent pour acheter un époux et donner un maître » à leur corps. Puis, « entrant dans des habitudes et des lois nouvelles,

LES GRECQUES

il faut être devin pour trouver, sans l'avoir appris chez soi, comment en user au juste avec celui dont on partagera la couche⁸ ». Pourquoi les Grecs imposent-ils de telles unions précoces à leurs filles ? Pourquoi Tisis et Timaréta sont-elles devenues épouses et mères à un âge qui aurait dû être encore celui des poupées et des ballons ?

En cause : le patriarcat et l'infanticide des filles

Plusieurs explications à ce phénomène social et démographique cohabitent. Tout d'abord l'écart d'âge entre les deux partenaires séparés parfois d'une génération constitue un élément essentiel de la structure patriarcale des sociétés grecques. Il est ainsi plus aisé pour un homme d'exercer un ascendant sur une femme plus jeune que lui. Plus techniquement, l'écart d'âge entre épouses et époux est considéré comme un mécanisme démographique compensateur. En effet, les sociétés grecques connaissent une « exposition préférentielle des filles », c'est-à-dire un abandon plus important des nouveau-nés de sexe féminin. Il existe donc un déficit de femmes que seul le décalage de l'âge au mariage peut pondérer. Sinon, en d'autres termes, il y aurait trop de prétendants et pas assez de prétendantes dans une même classe d'âge, puisque les filles sont moins nombreuses dès la naissance.

Les témoignages de cet abandon préférentiel des filles sont fournis autant par les textes que par les inscriptions et les papyrus. Actif au III^e siècle av. J.-C., le poète alexandrin Posidippe a laissé les mots suivants : « Un fils, on l'élève toujours, même si on est pauvre, une fille, on



Réalisation : Nord Compo à Villeneuve-d'Ascq
Dépôt légal : avril 2023
ISBN : 979-10-210-5292-5
Numéro d'édition : 4886
Imprimé en France

